Les dossiers d'*Économie et Politique* :

La négociation interprofessionnelle sur la sécurisation de l'emploi et nos propositions alternatives



Inscrites dans la Conférence sociale de juillet dernier visant l'élaboration d'un « nouveau compromis historique », le gouvernement a lancé fin 2012 les négociations sur « la sécurisation de l'emploi ». Les négociations n'aboutissant pas, en raison du texte provocateur du Medef et du blocage de ce dernier face aux revendications des syndicats, l'équipe Hollande-Ayrault a pris le taureau par les cornes et affiché sa volonté d'aboutir au compromis historique tant recherché.

Le patronat, après avoir obtenu du gouvernement 20 milliards d'allègements fiscaux nouveaux au titre des accords de compétitivité, a tenté de pousser le bouchon beaucoup plus loin. Il s'est saisi de cette nouvelle négociation pour imposer une véritable régression sociale à partir d'un projet de refonte de très grande ampleur de la législation relative au contrat de travail et aux licenciements, tendant à une nouvelle et particulièrement grave remise en cause du Code du travail. Et cela même si, pour faire avaler la pilule, il lui a fallu évidemment lâcher quelques miettes et mesurettes afin d'obtenir l'accord des syndicats réformistes.

Nous sommes désormais clairement confrontés à une très grande offensive du Medef, appuyée par la recherche d'un nouveau compromis historique par Hollande, qui vise à instaurer un nouveau modèle social tournant le dos aux acquis historiques du modèle français et recherchant une intégration et une division des forces syndicales.

Face à cet accord particulièrement grave pour les droits des salariés, qui se prolonge dans la négociation sur le SMIC, il nous appartient de faire monter le niveau de la contre-offensive par l'exigence de propositions alternatives radicales.

Nous devons amplifier la bataille et les possibilités de rassemblements autour de notre projet de sécurisation de l'emploi et de la formation, en travaillant sa co-élaboration par toutes les forces de progrès.
En partant du contenu de ce prétendu accord historique sur la sécurisation de l'emploi, devenue la sécurisation de la flexibilité et du licenciement, ainsi que des positions des divers syndicats, nous devons dégager des perspectives d'action et avancer des propositions pour un travail législatif sur la sécurité d'emploi ou de formation.
Nous devons lier cette bataille à la lutte nationale pour l'emploi et le redressement industriel initiée par le PCF à Lille en décembre dernier, et aux enjeux de la création d'un pôle public financier, en contradiction avec la réforme bancaire proposée par F. Hollande et l'Union bancaire européenne prônée par Bruxelles.
C'est l'objet de ce dossier d'*Économie et Politique*.







